



Lettre d'information du site www.ofme.org
Le portail d'information sur la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur
28 février 2009

Cette lettre est diffusée tous les mois pour faire un récapitulatif des nouveautés du site et des brèves du mois, ainsi qu'un gros plan sur les actions marquantes des Communes forestières PACA en lien avec les actualités du mois.

GROS PLAN DU MOIS

GESTION FORESTIERE : L'entité régionale de certification forestière PEFC PACA a été constituée en 2001 et est animée par les Communes Forestières PACA. Elle a pour objet d'établir un référentiel régional de certification forestière puis d'assurer le suivi et le fonctionnement de la certification dans la région. Pour cela, elle a mis en place un système adapté, comme chaque entité régionale. Ce dernier doit être révisé tous les 5 ans, en vue de l'améliorer. La révision, contrôlée par un organisme indépendant, est validée par l'obtention d'un agrément qui permet à l'association régionale de délivrer des certificats d'adhésion.

Lancée il y a plusieurs mois, la révision du système de PEFC PACA vient de s'achever par le renouvellement de l'agrément de l'entité régionale. Cette révision a nécessité la refonte complète du système, notamment en ce qui concerne sa politique et le cahier des charges du propriétaire.

 Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

PREVENTION INCENDIES : Les plans départementaux de protection de la forêt contre les incendies (PDPFCI) définissent la politique départementale de prévention des feux de forêt à travers un plan d'action. Leur élaboration relève du Préfet et doit se faire en concertation avec tous les acteurs concernés par la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI). A l'issue de leur élaboration, ces plans doivent être soumis à l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements pour une durée de 2 mois.

Dans les Bouches-du-Rhône, les Communes Forestières, en partenariat avec l'Union des Maires, ont mobilisé les communes et intercommunalités maîtres d'ouvrage de PIDAF pour une concertation efficace avec les services de l'Etat lors de l'élaboration du PDPFCI. Une réunion de présentation du projet de plan puis d'échanges a été organisée le 19 février par la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Par ailleurs, les Communes Forestières ont formulé des remarques sur le projet de PDPFCI auprès du Préfet pour que les communes et les maîtres d'ouvrage de PIDAF soient mieux intégrés au plan d'action. L'ensemble des collectivités territoriales des Bouches-du-Rhône et de leurs groupements ont jusqu'au 15 mars 2009 pour faire part de leur remarques sur le projet de PDPFCI auprès de la Préfecture, dans le cadre de la consultation réglementaire de 2 mois.

 Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

LES AUTRES ACTUS DU MOIS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des autres actualités du mois :

FORET PRIVEE : Le CRPF PACA a rédigé deux nouvelles fiches « Une question, une réponse » :

- fiche « Comment simplifier les démarches administratives dans les espaces protégés ? »
- et fiche « En site Natura 2000, comment simplifier les démarches et obtenir une garantie de gestion durable? ».

 Pour en savoir plus : [lire l'article](#).



SANTE DES FORETS : Le Département de la Santé des Forêts tiendra un colloque les 10 et 11 mars 2009, sur le thème « *Santé des forêts, 20 ans d'expérience, un défi pour l'avenir* ». A l'ordre du jour, dispositif de surveillance de la santé des forêts, résultats acquis depuis 20 ans, risques sanitaires encourus par la forêt française ...

 [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)

FILIERE BOIS : Un Pôle Régional d'Innovation et de Développement Economique Solidaire (PRIDES), se développe dans la région. Il vise l'amélioration de la compétitivité des entreprises, la promotion du matériau bois, ainsi que la recherche, le développement et la formation professionnelle.

 [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)

PREVENTION DES INCENDIES : La Cour des Comptes dénonce les lacunes de la prévention contre les feux de forêts. L'efficacité des dépenses publiques consacrées à la gestion du risque incendie de forêt pourrait être améliorée.

 [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)

FORET PRIVEE : Le numéro d'automne 2008-janvier 2009 de la lettre 'Nouvelles Syndicales' du syndicat des propriétaires forestiers des Bouches-du-Rhône est paru.

 [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)

BOIS ENERGIE : Le salon Bois Energie 2009, Unique salon intégralement dédié à la filière bois énergie, se tiendra du 2 au 5 avril 2009.

 [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)

SANTE DES FORETS : Une fiche technique sur la limitation de la dépréciation des bois et des risques phytosanitaires en forêt après les bris de neige de cet hiver et la tempête du 24 janvier est disponible.

 [Pour en savoir plus : lire l'article.](#)



LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

- Moteur de recherche : <http://www.ofme.org/moteur.php3>
- Plan du site : <http://www.ofme.org/plan.php3>
- Mentions légales : <http://www.ofme.org/mentions.php3>
- Désinscription de la lettre d'information : <http://www.ofme.org/desinscription.php3>

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région PACA.



Communes forestières PACA
Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre ; 13120 Gardanne
Tel : 04 42 65 43 93, Fax : 04 42 51 03 88 / E-mail : ofme@ofme.org, Site : www.ofme.org